Déclaration conjointe des caravanes africaines pour la justice climatique

Nous, mouvements de communautés affectées par la crise climatique, organisations de jeunesse et de la société civile et activistes de longue date, appelons à la justice climatique pour l'Afrique à travers le mouvement de la Caravane Africaine pour la Justice Climatique :

Reconnaissant que le changement climatique constitue une menace importante pour l'ensemble de la planète, mais plus particulièrement pour le continent africain. Inondations, feux de forêt, vagues de chaleur, sécheresses, cyclones, élévation du niveau de la mer - le changement climatique cause des dommages irréversibles aux populations africaines, où des villages ont été détruits et leurs habitants contraints de se déplacer, où des communautés sont confrontées à la famine ou touchées par des maladies à transmission vectorielle ou hydrique, où des jeunes filles se voient privées de leur éducation, où elles doivent s'occuper d'autres personnes à la suite de catastrophes climatiques.

Reconnaissant l'inégalité des responsabilités historiques entre les nations/parties dans la hausse des températures mondiales, un objectif de mobilisation conjointe de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 a été convenu dans le cadre de l'accord de Copenhague de 2009 lors de la 15e conférence des parties (COP15) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'incapacité à atteindre l'objectif des 100 milliards et l'utilisation douteuse de normes comptables généreuses et intéressées par les pays développés ont sapé la confiance dans les négociations sur le climat et ont de graves conséquences sur le déblocage de l'ambition climatique dans les pays du sud de la planète.

Dénonçant le fait que 55 % des financements accordés aux États fragiles et touchés par des conflits en Afrique l'ont été sous forme de prêts et d'autres formes de financement de la dette, ce qui ne fera qu'aggraver l'endettement des États fragiles. Le Nigeria a reçu la plus grande part des financements climatiques générateurs de dette (95 %), suivi par le Cameroun (87 %) et le Burkina Faso (57 %). En 2022, 13 des 20 FCAS africaines (65 %) présentées dans l'étude présentaient un risque élevé de surendettement ou étaient en situation de surendettement.

Considérant que durant la période 2013-2019, 55 % des financements accordés aux États fragiles et touchés par des conflits en Afrique l'ont été sous forme de prêts et d'autres formes de financement de la dette, ce qui ne fera qu'aggraver l'endettement des États fragiles. Le Nigeria a reçu la plus grande part des financements climatiques générateurs de dette (95 %), suivi par le Cameroun (87 %) et le Burkina Faso (57 %). En 2022, 13 des 20 FCAS africaines (65 %) présentées dans l'étude présentaient un risque élevé de surendettement ou étaient en situation de surendettement. En accordant des prêts plutôt que des subventions, ces fonds risquent même de nuire aux communautés locales plutôt que de les aider, car ils alourdissent le fardeau de la dette de pays déjà lourdement endettés, et ce d'autant plus en cette période de hausse des taux d'intérêt.

Considérant la violation des droits des peuples autochtones, qui voient leurs terres accaparées et leurs ressources naturelles exploitées à grande échelle par de grandes entreprises internationales, avec l'approbation des autorités nationales.

Agissant en accord avec le mandat du mouvement de la Caravane Africaine pour la Justice Climatique pour faire remonter les appels des communautés impactées concernant leurs besoins en matière d'adaptation et de résilience climatique, leur fonctionnement et les solutions envisagées dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau ou de l'énergie.

Nous déclarons par la présente que :

Les personnes, les entreprises et les pays les plus riches, qui portent la plus grande responsabilité dans la crise climatique, doivent assumer le plus grand fardeau de la dette climatique.

* Les **pays riches**, responsables de plus de 90 % des émissions excédentaires, ont bâti des empires sur l'exploitation des pays du Sud.
* Les **entreprises** du secteur des combustibles fossiles sont responsables de 70 % des émissions industrielles mondiales et ont réalisé des bénéfices records au cours des dernières années.
* Les **1 % les plus riches du monde** ont émis deux fois plus de carbone que la moitié la plus pauvre de l'humanité depuis les années 1990. Quant aux milliardaires, leurs investissements génèrent un million de fois plus d'émissions que le commun des mortels.

Nous réclamons expressément la justice climatique pour les Africains, car la grande injustice de la crise climatique est que les personnes les plus durement touchées n'ont pratiquement rien fait pour causer le problème, alors que les plus gros pollueurs engrangent d'énormes profits.

Nous insistons également sur le fait que la mise à disposition de fonds pour les pertes et dommages est une obligation. La CCNUCC et l'article 9 de l'Accord de Paris le soulignent et rappellent de manière cruciale que les engagements ne devraient pas être volontaires et ne devraient pas être délivrés sous des formes qui permettent aux contributeurs d'engranger des bénéfices et de forcer ceux qui ont le moins contribué à la crise climatique à payer pour le financement qui leur est dû. Cette obligation n'est pas une question de charité mais de justice et d'équité.

Nous appelons donc les parties prenantes, étatiques et non étatiques, à élaborer une stratégie globale de mobilisation des ressources qui définisse clairement l'ampleur des besoins en milliards de dollars, ainsi que les mécanismes permettant de mobiliser efficacement ces ressources. En fonction de l'ampleur réelle des besoins, les pays développés doivent continuer à prendre l'initiative et augmenter de manière significative leurs engagements financiers envers le Fonds des pertes et dommages.

Il ne suffit pas de promettre des fonds, il faut les verser. Des délais stricts doivent être fixés pour garantir que les fonds promis sont effectivement versés. Des mesures de responsabilisation doivent être mises en place pour suivre l'évolution des décaissements et tenir les contributeurs pour responsables s'ils ne respectent pas leurs obligations. Ces mesures comprennent des rapports réguliers et des mécanismes de suivi transparents.

La source des fonds doit également être publique et complétée par des sources de financement innovantes, telles que la suppression des subventions aux combustibles fossiles, des taxes sur l'extraction des combustibles fossiles et les transactions financières, des taxes sur le transport maritime et aérien, et le désinvestissement militaire, tous appliqués sur la base de l'équité et de la justice.

Nous appelons :

1. Les pays riches parties à la CCNUCC à
* Accroître massivement leurs efforts et rendre compte du financement climatique au cas par cas, en mettant en évidence les proportions réelles consacrées à l'atténuation et à l'adaptation.
* Engager 5 000 milliards de dollars par an (c'est moins que les 7 000 milliards de dollars que les gouvernements dépensent pour subventionner le secteur des combustibles fossiles) qui sont nécessaires pour inverser le cours de la crise climatique et régler la dette climatique due aux pays les plus durement touchés. Il est également urgent d'accroître le financement de l'action climatique sous forme de subventions et de réduire la tendance à prêter l'argent qu'ils ont tous promis de donner.
* Débloquer les « moyens de mise en œuvre » pour l'adaptation et la transition énergétique des pays les plus vulnérables au changement climatique sous la forme d'un financement adéquat et prévisible et d'un transfert de technologie en facilitant les stratégies financées à long terme par le biais des contributions déterminées au niveau national.
* Imposer un taux d'imposition supplémentaire plus élevé sur les bénéfices excédentaires des entreprises polluantes. Par exemple, une taxe de 50 à 90 % sur les bénéfices exceptionnels de 722 méga-entreprises aurait pu générer jusqu'à 941 milliards de dollars. Les gouvernements devraient également cesser de verser des subventions aux entreprises de combustibles fossiles dans les pays riches.
1. Les gouvernements africains parties à la CCNUCC

Alors que les gouvernements du monde entier s'accorderont sur un nouvel objectif mondial de financement du climat lors de la COP29 en novembre prochain, les représentants africains doivent défendre les populations qu'ils représentent, afin qu'elles puissent obtenir :

1. Un objectif spécifique dédié aux communautés subsahariennes en première ligne de la crise climatique dans le nouvel objectif collectif quantifié (NCQG), y compris le renforcement des mécanismes efficaces de transfert de ressources pour la résilience des communautés et l'abandon des fausses solutions présentées comme des financements climatiques qui ont démontré leur contre-productivité dans la réalisation de la résilience climatique dans les communautés rurales d'Afrique.
2. Une activation du principe du « pollueur-payeur » pour que les parties riches paient leur dette climatique afin de lever des fonds climatiques pour la transition énergétique, la transition des systèmes alimentaires et l'adaptation au climat.
3. Un financement équitable et sans dette des pertes et dommages, de l'adaptation au climat et de l'atténuation pour soutenir les communautés les plus durement touchées par la crise climatique. En particulier, les pays riches doivent s'engager à alimenter le fonds avec au moins 400 milliards de dollars par an pour indemniser les communautés en première ligne de la crise pour les pertes et dommages qu'elles ont subis à cause du changement climatique. Les plus gros pollueurs doivent combler le déficit de financement de l'adaptation au climat, afin d'aider les communautés à s'adapter aux maladies infectieuses, au stress thermique, à la pollution de l'air et aux maladies d'origine hydrique amplifiées par le changement climatique. Le PNUE estime que 387 milliards de dollars par an sont nécessaires.
4. Une transition rapide et équitable des combustibles fossiles vers les énergies propres et vers un avenir durable grâce à des engagements contraignants de la part des pays industrialisés afin de réunir les 5 000 milliards de dollars par an nécessaires pour soutenir les communautés les plus touchées par la crise climatique et couvrir les coûts de la construction d'un avenir plus juste. À cet égard, il est nécessaire de donner suite à la décision prise l'année dernière à Dubaï de tripler la capacité des énergies renouvelables et de doubler l'efficacité énergétique mondiale d'ici à 2030.

Les gouvernements africains étant également responsables de la mise en œuvre de leur action nationale en faveur du climat, ils sont appelés à :

1. Respecter les engagements et les accords des COP précédentes concernant l'élimination progressive des combustibles fossiles, la mise en œuvre de la CDN et des plans d'adaptation nationaux.
2. Rehausser l'ambition de leurs CDN actualisées prévues pour 2025 afin de répondre aux besoins des communautés affectées par le climat en matière d'adaptation et de résilience des systèmes alimentaires (agriculture, eau, énergie, transport, etc.).
3. Adopter des cadres d'investissement, d'exploitation des ressources et de développement compatible avec des voies de développement résilientes au climat, y compris l'abandon de l'exploitation des réserves de combustibles fossiles.

Enfin, cette déclaration appelle à une participation active et significative des personnes les plus touchées par le changement climatique, y compris les peuples autochtones et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en raison du changement climatique, dans les processus de prise de décision et de mise en œuvre. L'intégration des principes d'inclusivité et d'équité dans les stratégies de mobilisation des ressources pour le financement climatique peut garantir que notre réponse collective à la crise climatique est juste, complète et efficace, et qu'elle ne laisse vraiment personne de côté.

**Signataires**

Liste des organisations et des représentants

**Mouvements et réseaux d’acteurs régionaux**

1. Alliance for Food sovereignty in Africa (AFSA)
2. African youth initiative for climate change (AYICC)
3. Climate action Network (CAN) Africa
4. Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain (COPAGEN)
5. Jeunes volontaires pour l’environnement International (JVE)
6. Inades-Formation
7. Oxfam in Africa
8. Resilient 40

**National organizations, networks and movements**

1. Association Nationale des Conseils d'Enfants du Bénin (ANACEB)
2. Jeunes volontaires pour l’environnement Cameroun (JVE-Cameroun)
3. Jeunes volontaires pour l’environnement, République Centrafricaine
4. Forum Citoyen, République démocratique du Congo
5. Horizons Verts ONGD, République démocratique du Congo
6. EMERGENCE ONGD, République démocratique du Congo
7. Association des jeunes visionnaires pour le développement du Congo (AJVDC)
8. Réseau des Jeunes pour le Développement Communautaire, Côte d’ivoire
9. Fédération nationale des communes pastorales de Côte d’ivoire, Côte d’ivoire
10. Organisation communautaire des jeunes unis pour le droit en Côte d'ivoire, Côte d’ivoire
11. Alliance pour le Développement Durable et pour l'Environnement (ADDE), Côte d’ivoire
12. Wonsminka Logouale, Côte d’ivoire
13. Jeunes Volontaires pour l’Environnement (JVE) Gabon
14. One Forest Youth Initiative (OFYI), Gabon
15. Fair River International Association for Development (FARIAD), Ghana
16. ActionAid International Kenya
17. Kishoka Youth Organization, Kenya
18. Mashinani Empowerment Strategic Initiative, Kenya
19. Wahenga Youth Group, Kenya
20. National Platform of Civil Society Organizations for Climate Change in Mozambique (PNOSCMC)
21. Growth and Development Foundation, Nigeria
22. Jeunes volontaires pour l’environnement, Niger (JVE-Niger)
23. Réseau de la Jeunesse nigérienne sur les changements climatiques (RJNCC) Niger
24. Green Rwanda Initiative (GRI), Rwanda.
25. Africa Climate and Environment Foundation, Sierra Leone
26. Green Science Organization, Tanzania
27. Jeunes Volontaires pour l’Environnement Togo
28. Musa community development and sustainability organization, Zambia
29. Climate Action Network Zimbabwe
30. Young Volunteers for the Environment (YVE) Zimbabwe